

Ecrit par le 18 mai 2026

# Vaucluse : les travaux prévus au mois de septembre



**Réfection de chaussée, rénovation des chaufferies des collèges, ou encore aménagement du carrefour de Bonpas. Quels travaux et interventions sont prévus par le [Département de Vaucluse](#) au mois de septembre ?**

Un partie de la RD900, à Goult, va faire l'objet de travaux durant trois semaines à partir du lundi 15 septembre. La chaussée va être reprise sur 2,6km. Une circulation alternée sera mise en place.

Les chaufferies de 19 collèges vauclusiens vont être rénovées entre 2025 et 2028. Déjà quatre collèges ont subi des travaux depuis mois de mai : Alphonse Tavan à Montfavet, Clovis Hugues à Cavaillon, Paul Éluard à Bollène, Alphonse Silve à Monteux. Ces travaux permettent un amélioration des performances énergétiques, une réduction des consommations et la contribution à une baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Les travaux de réaménagement du carrefour de Bonpas, dont l'objectif est de fluidifier la circulation, ont débuté au mois de mai et se poursuivront jusqu'en 2027.

Ecrit par le 18 mai 2026

## [Les travaux du carrefour de Bonpas se poursuivent en septembre](#)

### Les chantiers en cours

- Réparation du Pont sur l'Ouvèze, à Bédarrides. Les travaux ont débuté en juillet et devraient s'achever au cours du printemps 2026.
- La déviation d'Orange entre le giratoire du Coudoulet et la route de Camaret. Les travaux sont en cours.
- Travaux de chaussée sur la RD22 entre Apt et Rustrel. Le chantier démarrera le lundi 15 septembre pour une durée d'un mois.
- Restauration de la continuité écologique sur l'algues à Buisson. Les travaux ont débuté en août pour une durée de quatre mois.
- Extension du service 'Livre et Lecture' à Sorgues. Les travaux se sont achevés en juin. L'inauguration aura lieu le 9 octobre.
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène. Les travaux de la phase 2 (restructuration et extension des bâtiments administratifs) vont se poursuivre jusqu'à la Toussaint. Le chantier devrait s'achever début 2026.

---

## Gens du voyage : taux de satisfaction optimal pour l'aire d'accueil de Courtine

Ecrit par le 18 mai 2026



**L'aire d'accueil d'Avignon Courtine pour les gens du voyage a été modernisée par le [Grand Avignon](#) et mise en service au mois de juillet dernier. Après deux mois d'ouverture, le site affiche un premier bilan très positif.**

Le Grand Avignon a investi 2,5M€ pour moderniser l'aire d'accueil de Courtine pour les gens du voyage. Implantée sur 15 000m<sup>2</sup>, elle compte 24 emplacements, dont 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des superficies supérieures aux prescriptions réglementaires (jusqu'à 208m<sup>2</sup> par emplacement). Conçu avec les représentants des gens du voyage, dont Nelly Debart, présidente de l'Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens (ANGVC), le projet s'inscrit dans une logique de durabilité, avec la préservation des arbres existants, de nouvelles plantations et une gestion raisonnée des eaux pluviales.

Douches, cabinets d'aisance, buanderie, local technique partagé, ou encore loge de gardien, le site dispose d'équipements complets pour accueillir les familles dans les meilleures conditions. Ces dernières peuvent même suivre leur consommation d'eau et d'électricité en temps réel via smartphone grâce à un système de télégestion numérique avec un règlement reposant sur un prépaiement.

Ecrit par le 18 mai 2026

## Une belle fréquentation dès l'ouverture

Depuis sa réouverture le 1er juillet 2025, l'aire de Courtine a accueilli 31 familles, soit 101 personnes, qui sont restées en moyenne un mois sur place. Les familles peuvent rester jusqu'à trois mois sur le site, avec une possibilité de dérogation afin de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité sans interruption.

À ce jour, 15 familles y séjournent. Il reste neuf emplacements disponibles. Le taux d'occupation s'élève donc à 62,5%. Une fréquentation pour laquelle le Grand Avignon se félicite. « Cela confirme la qualité et l'utilité de l'aire d'accueil de Courtine, qui répond pleinement à sa mission d'accueil temporaire dans des conditions dignes et sécurisées. »

## Un taux de satisfaction très élevé

Afin d'évaluer le taux de satisfaction des gens du voyage concernant l'aire d'accueil de Courtine, le Grand Avignon a distribué des questionnaires aux 12 premières familles, représentant 39 personnes, y ayant séjourné afin de déterminer si le site répond aux attentes. Cette première enquête révèle un taux de satisfaction de 100% concernant les équipements et la superficie des emplacements, la gestion et l'accompagnement social, mais aussi en termes de sécurité.

La plupart des familles interrogées étaient satisfaites du mode de prépaiement, des plantations et de l'engazonnement, du positionnement géographique, et en ce qui concerne les nuisances sonores. Enfin, elles ont fait part de quelques améliorations possibles, notamment la pose de dalles béton sous les étendoirs à linge, l'ajout de prises électriques, les robinetteries extérieures, la création d'un terrain de pétanque et d'une aire de jeux pour enfants, l'installation d'un disjoncteur dans les sanitaires, ainsi que l'installation de blocs-portes, qui est déjà programmée par le Grand Avignon. Toutes les suggestions seront étudiées par l'Agglomération dans le cadre d'éventuels ajustements.

Ecrit par le 18 mai 2026



©Grand Avignon / Cyril Cortez

## Vaucluse : les travaux prévus cet été

Ecrit par le 18 mai 2026



## **Restrictions de circulation pendant le passage du Tour de France, aménagement de routes et véloroutes, ou encore aménagements dans les collèges. Quels travaux et interventions sont prévus par le [Département de Vaucluse](#) aux mois de juillet et août ?**

Cet été, de nombreux travaux sont prévus par le Département de Vaucluse. Un événement marquant de l'été : le passage du Tour de France les mardi 22 et mercredi 23 juillet. La montée des coureurs au Mont Ventoux entraînera quelques restrictions de circulation et de stationnement autour du Géant de Provence.

Le pont Roman sur l'Ouvèze, situé à Bédarrides, qui a été bâti dans les années 1640, a été grandement affaibli par plusieurs crues. Ainsi, ses travaux de réparation débuteront cet été et s'achèveront au printemps prochain, pour un budget prévisionnel de 1,07M€.

Après plusieurs mois de travaux, la portion de la Via Venaissia entre Velleron et L'Isle-sur-la-Sorgue sera inaugurée dans la matinée du jeudi 17 juillet. 4,1km de véloroute ont été aménagés, dont 2,6km en voie verte et le reste en voie partagée, pour un coût total de 311 300€.

### **Les chantiers en cours**

- [Aménagement du carrefour de Bonpas](#). Les travaux qui concernent la partie Est débuteront durant l'été avec notamment la création d'un nouveau carrefour giratoire à proximité du péage

Ecrit par le 18 mai 2026

Avignon Sud et l'aménagement de bretelles d'accès au futur axe Apt/Avignon. Les travaux ont débuté à la mi-mai et devraient s'achever fin 2027.

- La déviation d'Orange entre le giratoire du Coudoulet et la route de Camaret. Les travaux sont en cours.
- Renforcement de la couche de roulement sur la RD216, entre la RD33 à Vitrolles-en-Luberon et la RD 42 à La Bastide des Jourdans. Les travaux sont en cours et devraient s'achever le vendredi 18 juillet.
- Extension du service 'Livre et Lecture' à Sorgues. Les travaux ont démarré début avril et pour une durée de 14 mois. Les travaux se sont achevés fin juin. L'été sera consacré à la livraison du mobilier et au déménagement. Le bâtiment sera accessible au public dès septembre et inauguré cet automne.
- Construction de la nouvelle [Maison Départementale des Personnes Handicapées](#) (MDPH) à Avignon. Le chantier a débuté en septembre 2024 pour 18 mois, pour un coût prévisionnel de 14 785 000€.
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène. Les travaux de la phase 2 (restructuration et extension des bâtiments administratifs) vont se poursuivre jusqu'en septembre. Le chantier devrait s'achever début 2026.

## Les travaux dans les collèges

Durant l'été, le Département de Vaucluse va profiter des vacances scolaires pour faire quelques aménagements dans les collèges :

- Réfection de neuf classes et des foyers, peinture, électricité et faux plafonds au collège Gérard Philippe à Avignon.
- Réfection de quatre classe, déplacement de la classe ULIS, peinture, électricité, faux plafonds et plomberie au collège Joseph Viala à Avignon.
- Installation d'un abris à vélos au collège Paul Eluard à Bollène.
- Reprise des faux plafonds de la salle de restauration, déplacement lave-batterie, carrelage mural et reprises de sol souple au collège Albert Camus à La Tour d'Aigues.
- Désamiantage, réfection des toilettes des filles et des garçons, aménagement de la cour et peinture de deux salles de permanence et du CDI au collège Paul Gauthier à Cavailon.
- Marquage de la cour, sécurisation du sas d'entrée, remplacement de menuiseries, conformité électrique, traitement acoustique du couloir de technologie et du bureau CPE au collège Barbara Hendricks à Orange.
- Taille de cyprès et réparation d'une fuite sur la toiture terrasse au collège Jean Giono à Orange.
- Reprise du parquet du gymnase au collège Voltaire à Sorgues.
- Réparations de fuites sur les toitures et locaux d'EPS, taille des cyprès, travaux sur des

Ecrit par le 18 mai 2026

menuiseries en aluminium et réfection de la zone infirmerie au collège Denis Diderot à Sorgues

- Reprise des faïences de la cuisine scolaire, travaux sur des menuiseries en aluminium, taille de la végétation et travail sur le plan d'évacuation au collège Saint-Exupéry à Bédarrides.
- Réfection de la plonge de la cuisine scolaire, création d'un local poubelles et de prises électriques au collège Marie Mauron à Pertuis.
- Changement des menuiseries, création d'une aération et peinture du local d'EPS, remplacement du système d'alarme, sécurisation du site, peinture d'une dizaine de classes et réfection du plafond de la salle 'oxygène' au collège Marcel Pagnol à Pertuis.
- Peinture de quatre classes et réfection du préau au collège Jules Vernes au Pontet.
- Peinture de l'auvent, changements de sols à l'intendance et des paliers du bâtiment C, remplacement de portes et plomberie au collège Alphonse Silve à Monteux.
- Aménagement de la ligne de self de la cantine scolaire au collège Charles Doche à Pernes-les-Fontaines.
- Passage en LED des éclairages dans les circulations communes au collège Pays des Sorgues au Thor.
- Réfection d'une partie de la cour au collège Jean Garcin à L'Isle-sur-la-Sorgue.
- Intervention sur l'éclairage du vestiaire cuisine et entrée, et reprise de dalles de faux plafond au collège Jean Bouin à L'Isle-sur-la-Sorgue.
- Réfection du sol et d'un mur de la salle du serveur informatique et changement de menuiseries extérieures du rez-de-chaussée au collège Alphonse Tavan à Montfavet.

---

## La vaclusienne Morgane Lannuzel nouvelle présidente du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts

Ecrit par le 18 mai 2026



[Morgane Lannuzel](#) vient d'être élue présidente du [Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Marseille](#) par les 206 géomètres-experts de Corse et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Géomètre-expert, expert de justice et formatrice basée à Valréas, Morgane Lannuzel est membre du Conseil de l'ordre régional depuis 8 ans, notamment en tant que responsable des stagiaires, et membre de la commission de validation des stages, gestion de conciliations, enquêtes et plaintes. La nouvelle présidente est élue jusqu'en 2027, pour un mandat de 2 ans.

En Vaucluse, on compte 27 géomètres-experts dont [François Verzier](#) et [François Deneufbourg](#), nouveaux membres siégeant au sein du l'Ordre régional. Ces derniers sont respectivement en charge des stagiaires et des assurances

### Les missions

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.

« Lutter contre l'étalement urbain pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers. »

Ecrit par le 18 mai 2026

*Morgane Lannuzel, présidente du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts*

### **Les enjeux de la sobriété foncière**

L'élection de la nouvelle présidente a été l'occasion également pour l'Ordre régional de rappeler aux acteurs publics et privés du territoire qu'elle se tient à leur côté pour les accompagner dans leurs projets d'aménagement à l'heure des enjeux de sobriété foncière. Une notion mal maîtrisée par les Français puisque si 82% d'entre eux se montrent favorables à la lutte contre l'étalement urbain, seulement 32% estime connaître la notion d'artificialisation\*. Dans le même temps, ils ne sont qu'un sur deux à être disposé à ce qu'une nouvelle construction s'implante à proximité de leur jardin (52%).

« Il nous faut lutter contre l'étalement urbain pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers, mais cela ne pourra pas se faire sans emporter l'adhésion de nos concitoyens, explique Morgane Lannuzel, Nous devons faire preuve de pédagogie tout en restant à l'écoute de leurs aspirations. »

### **Les propositions de la profession**

Afin d'identifier ces bonnes pratiques, les géomètres-experts ont organisé des Assises Nationales de la Sobriété Foncière en juillet dernier. Elles ont réuni des chercheurs, des élus, et des acteurs publics et privés français et internationaux et débouché sur [17 propositions](#) qu'ils ont ensuite pu partager à leurs interlocuteurs dans la région. La profession plaide avant tout pour une mise en œuvre contextualisée de ces objectifs afin de prendre compte les atouts, les contraintes et les besoins de chaque territoire qu'il soit urbain, périurbain, rural, de montagne, en zone littorale...

« C'est la première fois qu'un parcours de formation propose d'aborder la sobriété foncière dans sa globalité. »

*Luc Lanoy, vice-président du Conseil supérieur national de l'ordre des géomètres\_experts*

### **Des formations ouvertes aux acteurs de l'aménagement**

Forts de leurs expertises sur le sujet, les géomètres-experts viennent de lancer, avec le soutien de la [DGALN](#) (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), [un programme de formation](#) ouvert à tous les acteurs publics et privés de l'aménagement des territoires et du cadre de vie. Les géomètres-experts, bien sûr, mais également les agents territoriaux, architectes, urbanistes, paysagistes...

« C'est la première fois qu'un parcours de formation propose d'aborder la sobriété foncière dans sa globalité, constate Luc Lanoy, vice-président du Conseil supérieur national de la profession présent lors de l'élection de Morgane Lannuzel. Le programme apporte un premier niveau de connaissances à tous les acteurs de la filière avant de leur livrer des solutions pour s'engager concrètement dans une démarche de lutte contre l'artificialisation des sols. »

L.G.

Ecrit par le 18 mai 2026

### La nouvelle composition de l'Ordre

Comme tous les deux ans, les géomètres-experts de la région se sont réunis pour renouveler un tiers des élus du Conseil régional. Voici la nouvelle équipe : Morgane Lannuzel (présidente), Hugo Petroni (vice-président), Philippe Manfredi (trésorier), Nathalie Marti (secrétaire), Sarah Lefebvre, Bernard Masala, Vincent Picard, François Verzier et François Deneufbourg (membres).

## Travaux à Bonpas : la circulation bascule sur la voie provisoire



Le 13 mai dernier, le [Département de Vaucluse](#) a lancé les travaux d'aménagement du carrefour de Bonpas, point noir du trafic routier sur le territoire. La première étape consistait

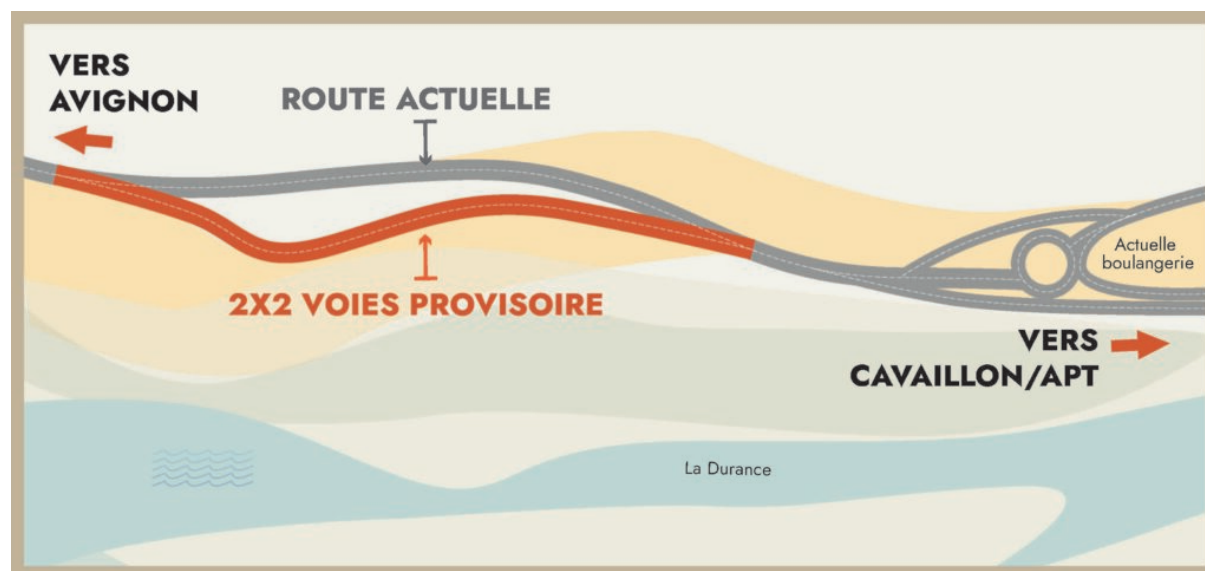
Ecrit par le 18 mai 2026

## à créer une voie provisoire sur 460 mètres sur la partie Ouest de Bonpas, au Sud de la route actuelle, qui sera mise en service ce mercredi 18 juin.

Les travaux d'aménagement du carrefour de Bonpas ont débuté il y a cinq semaines avec une première tranche qui concerne l'aménagement de la partie Ouest. Afin de ne pas créer davantage d'encombrement, le Département de Vaucluse a décidé de créer une 2x2 voie provisoire au Sud de la route actuelle, sur laquelle la circulation va basculer dans les prochains jours.

Les ouvriers qui travaillent sur ce projet ont donc procédé, au cours du mois de mai, au démontage des glissières de sécurité et du terre plein central en béton, au terrassement, à la réalisation de la chaussée et de son marquage pour permettre le basculement de la circulation.

Dès ce mercredi 18 juin à 6h, les usagers pourront emprunter la voie provisoire où la vitesse sera abaissée à 50km/h. Cette nouvelle route devrait permettre de préparer l'étape suivante : la construction d'un pont routier permettant les futurs échanges avec les voiries locales.



©Département de Vaucluse

## Deux nouvelles opérations débutent

Dès le mois de juillet, ce sera au tour de la partie Est du carrefour de subir des travaux. Le Département de Vaucluse va créer un nouveau carrefour giratoire à proximité du péage autoroutier Avignon-Sud et aménager des bretelles d'accès au futur axe Avignon-Apt. Comme pour la première étape, ces travaux n'impacteront aucunement la circulation.

Le Département de Vaucluse a engagé un partenariat avec l'application d'informations routières [Waze](https://www.waze.com) (disponible sur IOS et Android) afin que les usagers circulant dans un périmètre de 20km autour de Bonpas puissent être informés des modifications programmées à l'avenir.

Écrit par le 18 mai 2026

**Pour en savoir plus sur le projet d'aménagement du carrefour de Bonpas :**

[Carrefour de Bonpas : les travaux sont lancés](#)

## **(Vidéo) Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse dévoile des images de son futur centre aquatique**



**Après avoir montré à quoi ressemblerait son futur centre aquatique de l'extérieur, la**

Ecrit par le 18 mai 2026

## **communauté de communes [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) dévoile une vidéo plus détaillée du projet.**

Construite en 1974, la piscine municipale de l'Isle-sur-la-Sorgue se dégradait de plus en plus avec le temps, et ce, malgré un entretien régulier. Ainsi, avec l'accord des cinq communes qui composent le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, l'intercommunalité a pris la gestion de ce bâtiment afin d'en faire un centre aquatique.

L'objectif est de transformer cet équipement pour le rendre plus moderne et durable, et mieux adapté aux besoins du territoire, qui proposera des conditions d'accueil optimales pour les 34 000 habitants de la communauté de communes.

### **2 ans de travaux**

Ainsi, la piscine municipale va fermer ses portes définitivement le 1er juillet prochain avec de mettre en place le chantier et démolir certaines parties de la piscine, engager des travaux de terrassement, puis poursuivre la transformation jusqu'à la livraison du nouveau centre aquatique intercommunal à la mi-mai 2027.

Cet équipement, qui sera accessible aux personnes à mobilité réduite, disposera d'un espace extérieur avec un bassin de 25m de long composé de six lignes d'eau, ainsi que d'un espace ludique 'splashpad' de 160m<sup>2</sup>. L'espace intérieur, quant à lui, comptera deux bassins de 25m dédiés à l'apprentissage, aux aquasports et à la détente.

### **Une transformation en faveur de l'environnement**

Cet aménagement se veut une reconstruction durable puisqu'il s'agit de rénover un équipement existant et non de bâtir sur un nouveau terrain. Dans le cadre de cette rénovation, le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse s'engage à réemployer les matériaux et à utiliser des matériaux biosourcés. D'ailleurs, ce projet s'est déjà vu décerné la médaille d'argent du label 'Bâtiments Durables Méditerranéens'.

Le futur centre aquatique promet une autoproduction d'électricité de 11,2% grâce à 370m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés sur les toits, mais aussi des besoins en chaleur produits à 90% grâce à la géothermie. Le site disposera d'un éclairage 100% LED, d'un système de récupération des eaux de renouvellement des bassins pour alimenter les sanitaires et le lavage des plages, ainsi que d'un système de récupération des eaux de pluies pour l'arrosage.

Ecrit par le 18 mai 2026

## Joël Guin ne veut pas que le Grand Avignon porte le chapeau pour la LEO



Réagissant à la dernière publication de Wingz, notre dessinateur humoristique, sur [le dossier de la LEO \(Liaison Est-Ouest\)](#), Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon a tenu à rappeler sa détermination à voir se poursuivre ce projet.

Remis sur le devant de la scène après [la sortie de Corinne Chabaud](#), présidente de Terre de Provence agglomération, maire de Mollégès et conseillère départementale déléguée aux marchés publics des Bouches-du-Rhône, le débat sur les attermolements de la réalisation de tranche 2 de la LEO avait déjà fait réagir le président du Grand Avignon et Cécile Helle, maire d'Avignon. [Dans un droit de réponse adressé à notre attention](#), les deux élus Vauclusiens avaient expliqué leur attachement à voir ce dossier aboutir, mais pas dans les conditions actuelles, qu'ils jugent obsolètes.

« Nous voulons faire vivre la LEO. »

*Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon*

« Contrairement à ce qui a été dit, nous voulons faire vivre la LEO, mais dans l'intérêt de tous les citoyens, qu'ils soient des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse », explique Joël Guin.

« Il faut éviter le tracé dans la ceinture verte », poursuit-il avant de souligner la nouvelle position de

Ecrit par le 18 mai 2026

l'Etat : « Proposer désormais un projet ramenant la tranche de 2x2 voies à 2x1 voie pour le brancher sur le rond-point des Amandiers ce n'est plus réaliste. Envoyer près 40 000 véhicules dont 3 000 camions vers un feu rouge cela ne va pas fonctionner et cela va engendrer des bouchons. »

### [Le Grand Avignon et la Ville défendent une LEO 'reconfigurée'](#)

Il faut dire que ce tracé de la tranche 2 a été imaginé il y a 30 ans, lorsqu'il fallait remplir la zone d'activités d'Agroparc en la connectant à la future LEO. Alors que cette zone a été urbanisée depuis, les besoins ne sont plus les mêmes.

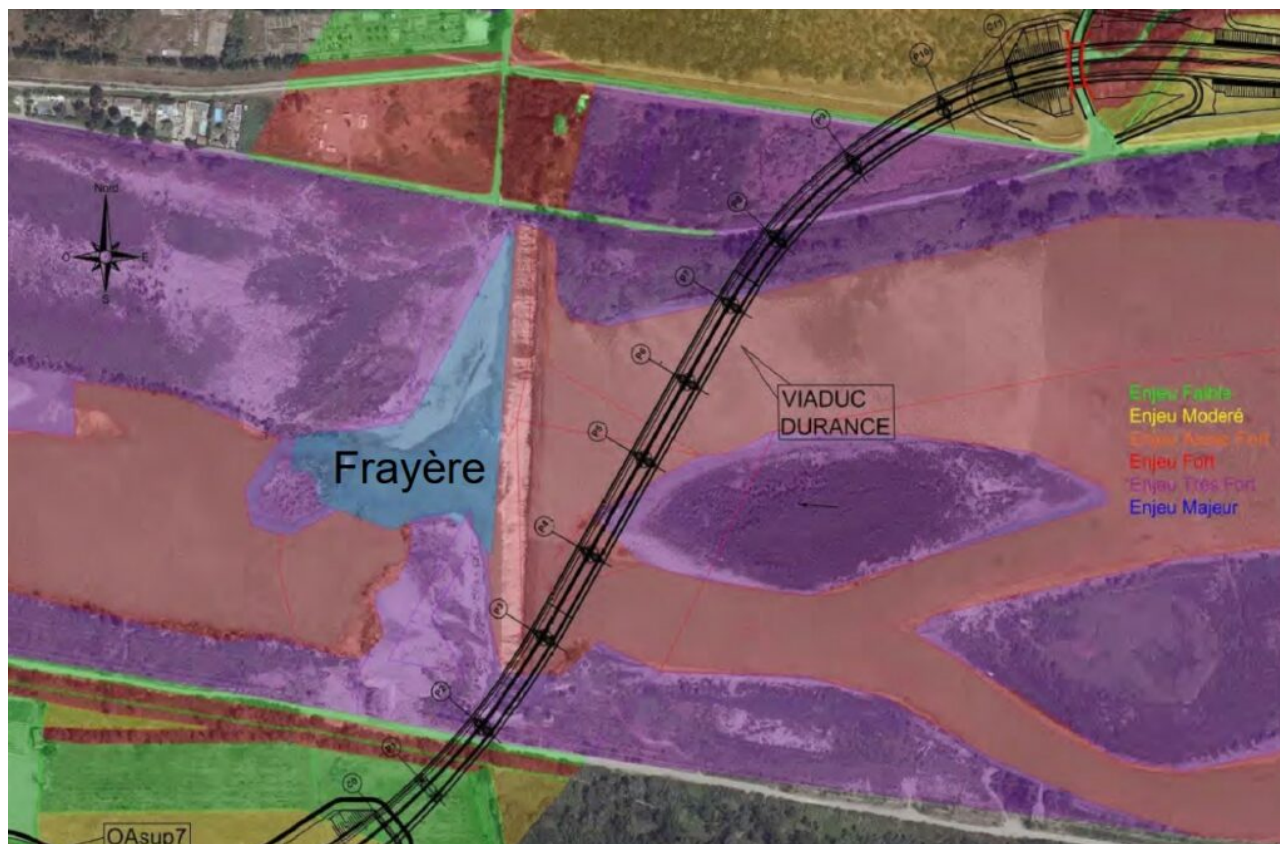
« Aujourd'hui, je mets aussi en cause les élus d'une certaine époque qui, pour des problèmes d'égo ou des raisons d'ambitions personnelles, ont travaillé pour retarder la LEO, dénonce le président du Grand Avignon. Il faut voir les quartiers des Amandiers et de la Cristole il y a 30 ans et aujourd'hui pour se rendre compte que le contexte a complètement changé. C'est une réalité et il y a autre chose à faire maintenant en imaginant un nouveau tracé qui pourrait coûter moins cher. »

### **Une route en encorbellement pour éviter « d'embêter » les anguilles**

Joël Guin propose ainsi de longer le Sud de la Durance « avec une route en encorbellement, comme on peut le voir en Sicile par exemple où la nature est restée intacte dessous et les agriculteurs peuvent continuer à travailler. On peut faire tout cela sans 'embêter' les anguilles qui se baladent dans la Durance. Cela permettrait aussi de supprimer les camions sur Châteaurenard et d'arriver par l'arrière de la zone des Iscles et du MIN (Marché d'intérêt national). »

Avec un éventuel franchissement de la Durance pour rejoindre le rond-point du parc des expositions et « se connecter à Bonpas où le Département de Vaucluse a débuté les travaux de réaménagement afin de fluidifier la zone. »

Ecrit par le 18 mai 2026



La LEO est au centre de plusieurs enjeu environnementaux. Crédit : Préfecture de Paca

« Des moyens, il y en a. »

Il souhaite aussi que l'on raccorde le plus rapidement possible la tranche 1 au rond-point de Rognonas.  
« Le plus important, c'est de pouvoir faire bouger les choses que l'on puisse, tous ensemble, sortir de l'ornière. »

Pour cela, le président de l'agglo reconnaît « qu'il faudra passer par une nouvelle DUP (Déclaration d'utilité publique) » alors que celle de la tranche 2 ne sera plus valable à partir de 2027.

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

Joël Guin. Crédit : Grand Avignon

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

Le président du Grand Avignon souhaite que l'on raccorde le plus rapidement possible la tranche 1, reliant Courtine et sa gare TGV, au rond-point de Rognonas distant de moins d'un kilomètre. Crédit : Echo du mardi-Laurent Garcia

Pour ce dernier, tout cela est avant tout une question de volonté et de mobilisation. « Des moyens, il y en a, insiste-t-il. Seulement, nous avons aussi à faire à des 'autruches' qui mettent la tête sous le sable et qui disent 'non, cela n'a pas été prévu comme cela'. Qui se plaignent maintenant, mais que l'on n'a pas entendu depuis 15 ans. Pourtant ce chantier est nécessaire, ne serait-ce que pour nos entreprises à qui cela ferait beaucoup de bien. »

### Et la tranche 3 ?

« On pourrait d'ores et déjà travailler aussi à la tranche 3, préconise le président du Grand Avignon. Celle avec le pont sur le Rhône qui relie la route d'Aramon dans le Gard avant de rejoindre le giratoire du plateau des Angles. »

Une perspective qui pose cependant la question de la participation financière du Conseil départemental du Gard ainsi que de la région Occitanie à la réalisation de cet aménagement si vital pour une agglomération 'concurrente' ne se trouvant administrativement pas dans leur territoire.

Les Gardois : « Ils ne bronchent pas et se laissent faire. »

« Les Gardois qui sont dans le Grand d'Avignon, je peux vous dire que l'Occitanie n'en a rien à faire et a du mal à les reconnaître. Ils sont considérés 'out' », assène Joël Guin.

Et quand on évoque les contributions fiscales régionale et départementale de l'ensemble du canton de Villeneuve-lès-Avignon (l'un des plus riches d'Occitanie) sans réelle 'retour sur investissement' le président du Grand Avignon enfonce le clou : « Ils ne bronchent pas et se laissent faire. »

« Il faut se baser sur l'histoire et ne pas se cacher derrière son petit doigt. On s'en rappelle très bien, les nouvelles régions ont été dessinées sur un coin de table. Administrativement parlant, ils font partie de l'Occitanie, mais les gens d'Occitanie ne les connaissent pas parce qu'ils font partie d'une EPCI vauclusienne. »

De quoi mettre le sujet du rattachement du canton de Villeneuve à la Région Sud sur la table ? « Oui, il y aurait une certaine logique à raisonner en bassin de vie. Ce qui est également d'ailleurs valable pour le Gard rhodanien. »

[LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie](#)

## Quelles autres solutions d'aménagement pour la mobilité

Ecrit par le 18 mai 2026

Evoquant plus largement les problématiques de son bassin de vie, Joël Guin évoque également les autres solutions de mobilités qui pourraient soulager en partie le trafic sur Avignon et ses alentours comme l'interconnexion A7-A9 au niveau d'Orange. En effet à ce jour, les véhicules venant de l'A7 par le du Sud doivent sortir de l'autoroute pour y rentrer à nouveau afin de rejoindre l'A9 en direction de l'Espagne.

La réalisation de cette bretelle d'accès, dont le coût serait estimé à 60M€ environ, pourrait permettre de capter 4 000 véhicules par jour afin de désengorger la cité des papes.

« Nous avons vu la société Vinci pour lui demander quand est-ce qu'elle pourrait réaliser ce barreau. Vinci nous a répondu qu'ils étaient prêts mais qu'il fallait que l'Etat finance. »

Autre idée un temps évoquée en 2020 : la gratuité de l'autoroute entre Avignon-Nord et Avignon-Sud à l'instar de ce que l'on peut trouver à Aix-en-Provence, à Montpellier [et bientôt à Nîmes](#).

« J'ai été le premier à faire cette demande : Je le revendique, martèle Joël Guin. C'était dans les années 2009-2010. Malheureusement, nous ne l'aurons jamais. Cela restera un serpent de mer car l'opération est trop complexe. Il faudrait passer par une DSP (Délégation de service public) et transférer les péages sur l'autoroute. » Le tout sans que Vinci se montre très coopératif sur l'initiative et qu'une solution via une lecture de plaque avec des portiques permettant la libre circulation des habitants de l'agglomération ne soit actuellement réellement au point techniquement.

### Un bassin de vie si particulier

Il s'agit aussi de lutter contre les 'anomalies' de ce bassin de vie tiraillé entre 2 régions et 3 départements. « Dernièrement en revenant de Roquemaure, je me suis trouvé derrière un bus Orizo de notre réseau du Grand Avignon et un autocar Lio de la région Occitanie. Ils faisaient le même trajet en se suivant alors que vu le nombre de personnes à l'intérieur un seul véhicule aurait largement suffi », constate Joël Guin qui n'entend cependant se laisser décourager par [la situation parfois ubuesque de ce bassin de vie si particulier](#).

---

## Le Grand Avignon et la Ville défendent une LEO 'reconfigurée'

Écrit par le 18 mai 2026



**Suite à [notre article sur l'état d'avancement de la tranche 2 de la LEO](#) et le mécontentement de Terre de Provence agglomération sur l'enlisement du dossier, le Grand Avignon et la Ville ont souhaité réagir. Pour eux, leur choix d'un tracé reconfiguré n'est pas incompatible avec la poursuite du projet de contournement par le Sud de l'agglomération de la cité des papes.**

« Dans un communiqué que nous avons découvert dans la presse, la présidente de la communauté d'agglomération Terre de Provence accuse la Ville d'Avignon et le Grand Avignon de faire courir le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet de LEO (Liaison Est-Ouest), écrivent Cécile Helle, maire d'Avignon, et Joël Guin, président du Grand Avignon dans un droit de réponse. Tout cela parce que nous refusons que cette LEO garde le tracé imaginé il y a 30 ans. Aujourd'hui la question n'est pas tant de savoir qui est responsable d'un possible enterrement du projet de LEO car à ce jeu-là, nous pourrions juste rappeler que l'inauguration de la tranche 1 de ce projet porté par l'État, remonte à 2010... La question est bien plutôt de statuer enfin sur le projet de voie de contournement sud que nous voulons pour nos territoires afin de leur assurer attractivité et avenir. »

« Nous sommes favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée. »

Ecrit par le 18 mai 2026

« Car, oui, nous défendons la LEO, nous défendons un projet de voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais pas celui-là, pas celui que l'État a imaginé à la fin des années 90, soit il y a plus d'un quart de siècle. Car, oui, notre position est claire : nous disons que nous sommes favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée, avec un autre tracé capable de proposer un vrai projet d'intérêt général utile pour tous les habitants du bassin de vie, vauclusiens, bucco-rhodaniens comme gardois, et exemplaire en matière de transition écologique et de mobilités durables. Nous croyons en une solution acceptable et résiliente pour un aménagement responsable de notre territoire. »

### [LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie](#)

#### **Les questions du Grand Avignon sur l'impact d'un projet conçu il y a 30 ans**

« Lors du comité de pilotage organisé le lundi 19 mai dernier, sous la présidence du préfet de Région Georges-François Leclerc, l'État a en effet exposé un projet redimensionné, pour ne pas dire réduit, à deux fois une voie notamment. Mais toujours sur l'ancien tracé, celui prévu dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique (DUP) qui date de 2003. Comment imaginer que ce projet puisse traiter la saturation actuelle du trafic et améliorer les conditions de circulation, autrement qu'en l'aggravant ? Comment imaginer aujourd'hui un tracé qui viendrait traverser, créer un boulevard urbain avec feux tricolores au cœur de la ceinture verte, poumon agricole d'Avignon, pour arriver au rond-point de la Cristole sur un axe déjà saturé, en proximité directe du quartier méditerranéen durable Bel Air ? Comment imaginer un projet daté, totalement dépassé, en contradiction avec les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de la ville d'Avignon et du Grand Avignon, affectant la qualité de vie des habitants directement exposés à ce nouveau flux de circulation ? Comment imaginer un projet extrêmement coûteux, lequel a accumulé un retard considérable qui n'apporterait pas de réponse à la fois aux enjeux de mobilités des 500 000 habitants du bassin de vie d'Avignon, d'attractivité économique et de transition climatique de notre territoire ? »

#### **Imaginer des solutions écoresponsables**

« Vouloir un autre tracé, poursuivent les deux élus dans leur communiqué, c'est justement prendre ses responsabilités et imaginer des solutions écoresponsables, dans le cadre d'un débat constructif entre les collectivités et l'État, qui ne peut pas se contenter de nous dire : 'C'est ce projet ou rien ! C'est ce projet ou l'État se retire !'. Vouloir un autre tracé, c'est justement ne pas se désengager, ce n'est pas s'opposer à notre bassin de vie mais bien au contraire le défendre en recherchant des solidarités aujourd'hui inexistantes, c'est regarder devant et non pas faire le choix du passé. Car oui, d'autres solutions existent, face à l'urgence climatique et sanitaire, face à la situation inacceptable et insupportable des 20 000 Avignonnaises et Avignonnais qui vivent de part et d'autre de la rocade, dans une volonté partagée de concertation et d'échanges avec nos collègues élus des communes du Nord des Bouches-du-Rhône. »

Écrit par le 18 mai 2026

« Il est temps de ne pas se tromper. »

### **Trouver un terrain d'entente**

« Une solution visant à trouver ensemble une voie d'entente, y compris pour assurer la bonne desserte des projets économiques qu'ils ont imaginés, comme l'extension du MIN de Châteaurenard. Une solution qui peut commencer par la réalisation rapide du barreau manquant entre la voie actuelle de la tranche 1 de la LEO et le rond-point de Rognonas, justement prévue dans la tranche 2 de cette LEO. Et nous nous réjouissons sur ce point du positionnement conjoint au nôtre, des maires de Barbentane et Rognonas. Il est temps désormais de relever ce défi majeur pour l'avenir de nos territoires et la qualité de vie de leurs habitants. Il est temps d'investir un choix d'avenir aux objectifs à la fois environnementaux, d'aménagement durable du territoire et de santé publique.

« Il est temps de ne pas se tromper », insistent pour finir Cécile Helle et Joël Guin.

---

## **LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie**

Ecrit par le 18 mai 2026



**Déclaré d'utilité publique par l'Etat depuis le 16 octobre 2003, on savait que [les services de l'Etat voulaient remettre le dossier de la 2<sup>e</sup> tranche de la LEO \(Liaison Est-Ouest\) sur la pile des grands projets d'infrastructures prioritaires](#) à faire enfin avancer. Si un nouveau tour de table a bien été engagé, les principaux territoires bénéficiaires de cet aménagement (la ville d'Avignon et le Grand Avignon) semblent avoir fait la sourde oreille à la pression de l'Etat, au grand dam de Terre de Provence agglomération ainsi qu'aux collectivités [du bassin de vie](#) qui participent au financement de ce projet.**

Lundi 19 mai dernier, l'ensemble des acteurs publics concernés par la réalisation de [la LEO \(Liaison Est-Ouest](#)-voir aussi en fin d'article) ont été convoqués par [Georges-François Leclerc](#), le nouveau préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

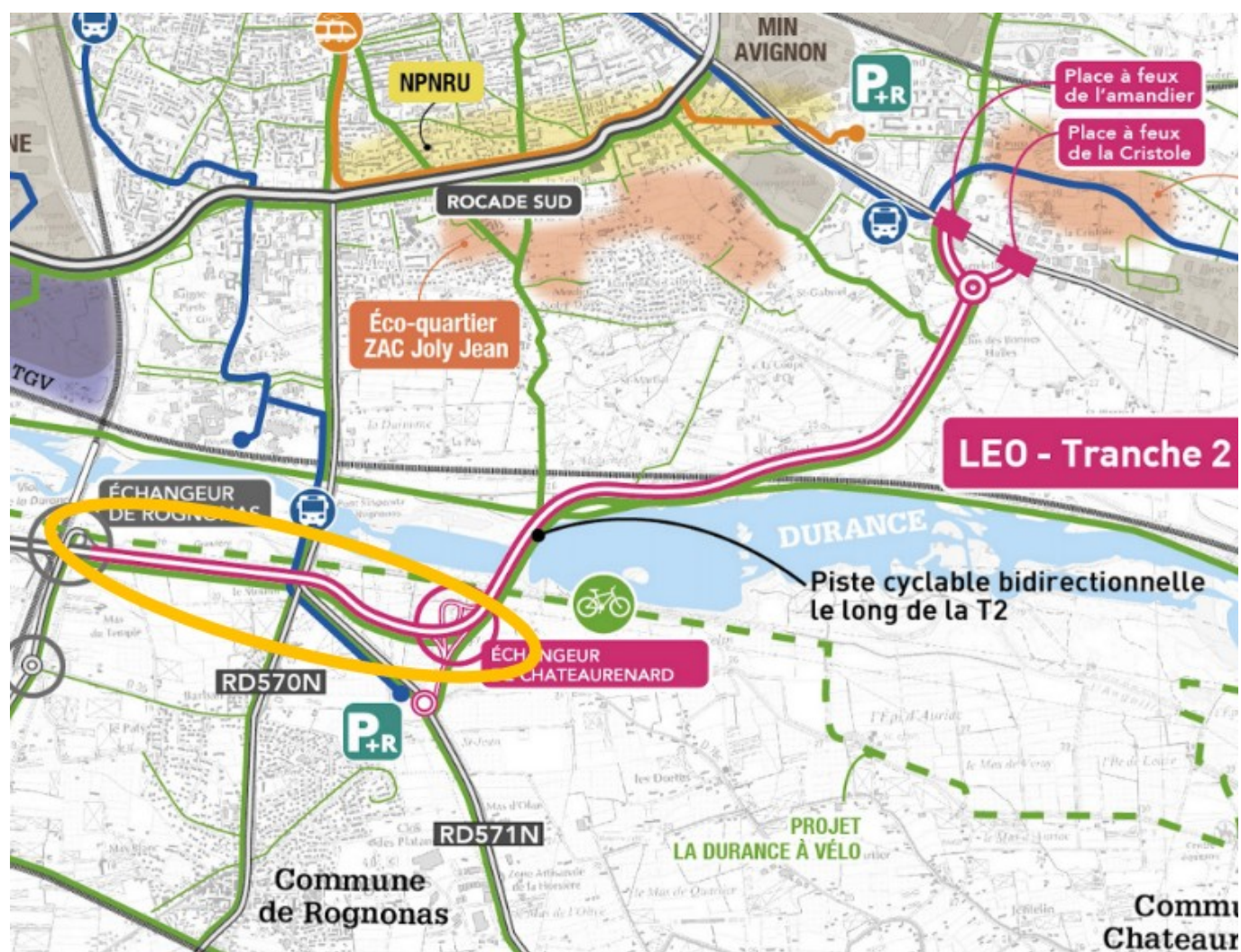
En préambule de cette réunion, ce dernier a souligné avec insistance deux points essentiels : la nécessité que les discussions et propositions relatives à la LEO s'inscrivent impérativement dans le périmètre du projet arrêté dans la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2003 d'une part, et, d'autre part que le lancement de la LEO ne pourra avoir lieu qu'à la condition d'un engagement collectif en faveur de la réalisation complète de la tranche 2. Une injonction qui semble avoir été sans effet pour la ville d'Avignon et la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Écrit par le 18 mai 2026

« Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre ! »

*Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération*

« Malheureusement, Avignon et le Grand d'Avignon ont décidé de ne pas en tenir compte, nous faisant ainsi prendre le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet, s'inquiète dans un communiqué Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération. Nous sommes surpris et déçus par cette posture. Agir ainsi c'est oublier la complémentarité de nos territoires Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard, c'est oublier l'enjeu autour de ce projet majeur structurant devenu indispensable, c'est oublier la perte de confiance exprimée ces dernières années par notre population. Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre ! »



Le tracé de la tranche 2 de la LEO validé par la DUP de 2003. Crédit : Préfecture de la région Paca.

Écrit par le 18 mai 2026

## **Un impact sur la qualité de vie, l'attractivité et l'emploi**

Dans ce courrier ayant reçu notamment le soutien de Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Marcel Martel, maire de Châteaurenard, et Stéphane Paglia, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Arles, les élus bucco-rhodanien rappellent que « l'Etat a réaffirmé ses conditions, nous devons assumer nos responsabilités et prendre désormais des décisions constructives qui ne pèseront pas sur l'avenir du territoire. La saturation du réseau routier depuis de nombreuses années déjà entre Avignon et le Nord des Bouches-du-Rhône est devenue insupportable pour notre population. Elle impacte très fortement l'attractivité, l'économie et l'emploi notamment. Il est impératif que nous trouvions un consensus aujourd'hui. »

### [Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO](#)

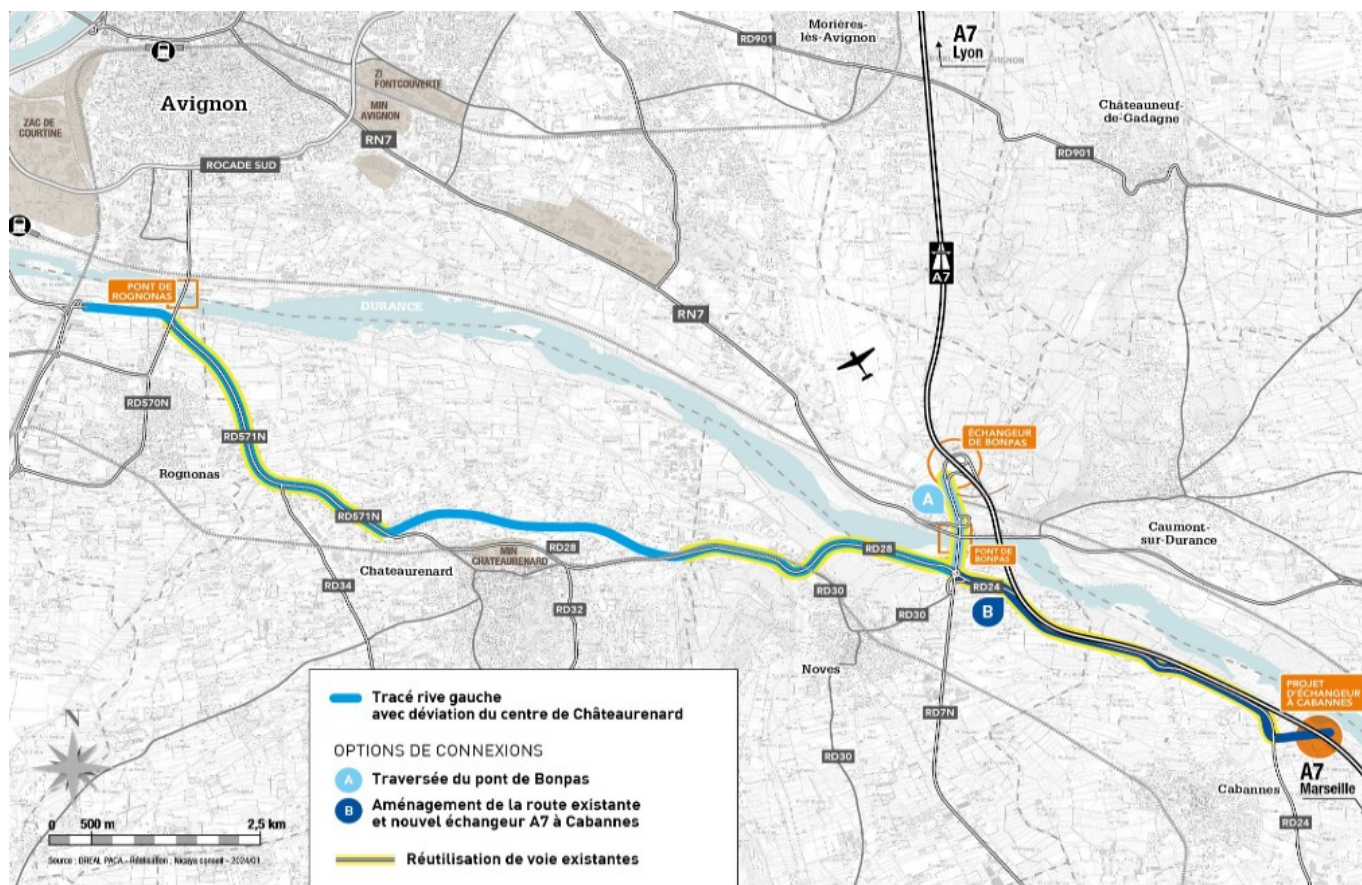
Aujourd'hui, Joël Guin, président du Grand Avignon, et Cécile Helle, maire d'Avignon, plaident pour une modification de la tranche 2 de la LEO. Le tracé validé par la DUP relie la tranche 1 depuis Rognonas puis Châteaurenard jusqu'au rond-point de l'Amandier à Avignon après un passage dans la ceinture verte et un franchissement de la Durance. Les deux élus préconisent de rester sur la rive gauche de la Durance (côté Bouches-du-Rhône) et de rejoindre le secteur de Bonpas qui est en cours de réaménagement. Une alternative visant à préserver les terres agricoles de la cité des papes et limiter l'impact environnemental de cette infrastructure sur la Durance en évitant la réalisation d'un nouveau pont. Selon les services de l'Etat, cette solution est estimée à minima à 250M€ et aurait peu d'impact sur le trafic actuel de la Rocade-Sud (-7%)

## **Le risque de tout perdre**

Cependant, la conséquence d'une telle initiative est de repousser à 2040-2045 une éventuelle réalisation de cette phase 2 à cause des contraintes de délais de validation d'un nouveau tracé qui n'entre pas plus dans le cadre de la DUP de 2003. Voire plus probablement l'annulation complète du projet en raison des nouvelles réglementations environnementales. A ce petit jeu, Avignon et le Grand Avignon semblent prêt à prendre ce risque et surtout se contenter d'une simple liaison, de moins de 1 kilomètre, entre la tranche 1 et le pont de Rognonas histoire d'être en possibilité de prendre un arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds sur la rocade d'Avignon.

Pas sûr toutefois qu'après avoir été envoyé dans les cordes, le préfet de région, qui est aussi celui des Bouches-du-Rhône, se montre très conciliant sur ce dossier...

Ecrit par le 18 mai 2026



Le projet de tracé alternatif soutenu par Avignon et le Grand Avignon n'entre pas dans la DUP actuelle. Au mieux, sa réalisation pourrait être envisagée à l'horizon 2040-2045.

« Les élus de Terre de Provence souhaitent des ajustements au tracé, nous l'avons dit, nous avons proposé des alternatives compatibles avec la Déclaration d'Utilité Publique, et nous entendons les défendre sans relâche pour que la Liaison Est Ouest puisse enfin voir le jour, insiste la présidente de Terre de Provence. S'opposer une fois de plus aux conditions fixées par l'État ferait courir un risque majeur à l'avenir de notre Provence dans toutes ses dimensions, sans aucun bénéfice pour nos concitoyens. Ne nous désengageons pas, ne reportons pas le problème sur les générations futures. »

« Nous voulons la Liaison Est Ouest, maintenant. »

Et Corinne Chabaud de poursuivre : « Renaud Muselier, président de la Région Sud, et Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse partagent notre position. Avignon et le Grand Avignon avaient déjà signifiés fin 2023 l'annulation des crédits réservés sur leurs budgets pour la LEO, transférant ainsi le poids du financement sur les autres collectivités. Il est hors de question de les laisser compromettre définitivement ce projet. Nous voulons la Liaison Est Ouest, maintenant. »

Ecrit par le 18 mai 2026

## Combien coûterait la phase 2 de la LEO ?

Avec le retard pris sur ce dossier, le coût des travaux de la tranche 2 de la LEO en 2×1 voie est estimé 142,7M€ à la valeur de 2024. Son financement est partagé entre l'Etat (38,05%), la Région Sud (26,95%), le Département de Vaucluse (14,72%), le Grand Avignon (12,62%), le Département des Bouches-du-Rhône (5,56%) et Terre de Provence (2,1%).

## LEO : l'arlésienne d'Avignon

Initiée officiellement en 1999 par arrêté ministériel (même si les prémices du projet remontent à la fin des années 1980), la LEO (Liaison Est-Ouest) est destinée à fluidifier le trafic sur Avignon (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que dans le Nord des Bouches-du-Rhône. L'ensemble représente un contournement routier de l'agglomération par le sud d'une longueur totale de 13km devant relier la commune des Angles (dans le Gard) au carrefour de l'Amandier à Avignon (dans le Vaucluse).

Le projet comprend 3 tranches :

- **Tranche 1** : entre l'échangeur Courtine-Nord à Avignon et l'échangeur de Rognonas (13) d'une longueur de 3,8km en 2×2 voies avec un pont sur la Durance.
- **Tranche 2** : 5,8km à 2×1 voies (puis à 2×2 voies conjointement à la tranche 3) depuis la tranche 1 à Rognonas au rond-point de l'Amandier à Avignon avec un viaduc sur la Durance de 800 mètres.
- **Tranche 3** : franchissement du Rhône (3,7km à 2×2 voies) depuis la zone de Courtine (tranche 1) aux Angles (30) situé dans la région Occitanie.

## Situation actuelle

- **Tranche 1** : En service depuis 2010.
- **Tranche 2** : Après plusieurs années de report, Bérangère Abba, alors Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, avait annoncé en février 2022 que le chantier devait débuter en 2023 pour une mise en service espérée en 2027. Des travaux qui, à ce jour, n'ont pas commencé alors qu'une partie du budget a été tracé par les différents financeurs (Région Sud, département 84 et 13, interco...). Un blocage qui s'explique grandement par des oppositions environnementales et une remise en cause du tracé.
- **Tranche 3** : Dossier au point mort.

## Les enjeux

Aujourd'hui, la LEO est autant un enjeu de mobilité que de santé publique. Santé publique d'abord, car le

Ecrit par le 18 mai 2026

trafic actuel expose les habitants de la Rocade actuelle d'Avignon (25 000 habitants directs et 91 000 indirects) à des niveaux de pollution presque équivalent à ceux des autoroutes A7 et A9 autour d'Avignon (source : Atmosud). Mobilité ensuite, car la zone d'Avignon affiche un retard structurel en matière d'infrastructure de transport depuis au moins 50 ans.

Les raisons de ce retard sont multiples : avec le pont de l'Europe, Avignon abrite le seul pont 2x2 voies gratuit entre les Régions Sud et Occitanie. De fait, ce bassin de vie est le point d'engorgement entre les trafics venant d'Italie et d'Espagne. Le tout, à proximité immédiate de plusieurs monuments classés au patrimoine mondial de l'Unesco (remparts, pont d'Avignon, palais des papes). A cela, s'ajoute le positionnement de la cité des papes sur l'axe rhodanien et les flux entre le Nord et le Sud de l'Europe.

## **50 ans de retard en matière d'infrastructures**

Deuxième bassin de vie le plus étendu en France après celui de la métropole marseillaise, Avignon a été le centre d'un projet de pôle métropolitain initié en 2022 et aujourd'hui mis en sommeil. Il regroupait 148 communes alors que l'intercommunalité actuelle du Grand Avignon n'en regroupe que 16. Ce décalage illustre parfaitement les difficultés de ce territoire à mener à bien des projets structurants et cohérents dans ce qui est parfois qualifié de 'métropole diffuse' (une aire urbaine très étendue et peu dense). 'L'espace' avignonnais affichant les besoins d'une métropole en termes de mobilité alors que ce territoire dispose des moyens d'une agglomération.

D'autre part, le bassin de vie d'Avignon est handicapé par son morcèlement administratif. A cheval sur 3 départements, 2 régions, 2 cours d'eau majeurs (le Rhône et la Durance) deuxième zone d'emploi inter-régionale après celle de Roissy-Charles de Gaulle, seule agglomération française coupée en 2 zones scolaires... Avignon cumule les freins à la prise de décision et aux financements qui vont avec.

Pour preuve, quand ces décisions sont prises dans les mêmes entités administratives (à savoir la région Paca), tout est plus simple. Ainsi, sur les 15 dernières années 3 ponts ont été réalisés sur la Durance entre le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> tranche de la LEO en 2010, Pertuis en 2013 et Cavaillon en 2015). Dans le même temps, il faut remonter à 1975 pour voir un pont 2x2 voies entre Paca et Occitanie (celui du pont de l'Europe).

## **Des ouvrages arrivés à saturation structurelle**

Justement, le pont de l'Europe a dû être renforcé structurellement en 2013 et 2014 car il n'était plus en mesure d'accueillir en toute sécurité le trafic actuel. Cette consolidation a permis de récupérer une certaine marge de manœuvre, mais l'ouvrage ne dispose plus de la capacité à recevoir davantage de poids lourd. Même constat avec l'ancien pont de Rognonas (un pont suspendu construit en 1950 entre Avignon et Rognonas parallèle à la tranche 1 de la LEO). Tôt ou tard, il ne sera plus adapté au volume de circulation qu'il accueille, notamment les camions. Sur le Rhône, les 2 autres ponts de 'délestage' en 2x1 voies du bassin de vie souffrent des mêmes contraintes (pont suspendu de Roquemaure construit en 1958 et pont d'Aramon mis en service en 1970).

Actuellement, 450 000 véhicules circulent tous les jours dans l'agglomération d'Avignon (dont 6,5% de

Ecrit par le 18 mai 2026

poids lourd). Un quart de ce trafic correspond à des échanges entre l'aire urbaine et les territoires alentours et 5% sont des véhicules de transit. Parmi eux, près de 150 000 véhicules empruntent les ouvrages d'art du bassin de vie.

A l'horizon 2035, même si la DREAL envisage une baisse de la circulation routière pour les courtes distances, elle prévoit aussi une augmentation de la demande de déplacement et notamment triplement de la demande liée au MIN de Châteaurenard situé près du tracé de la 'future' tranche 2.

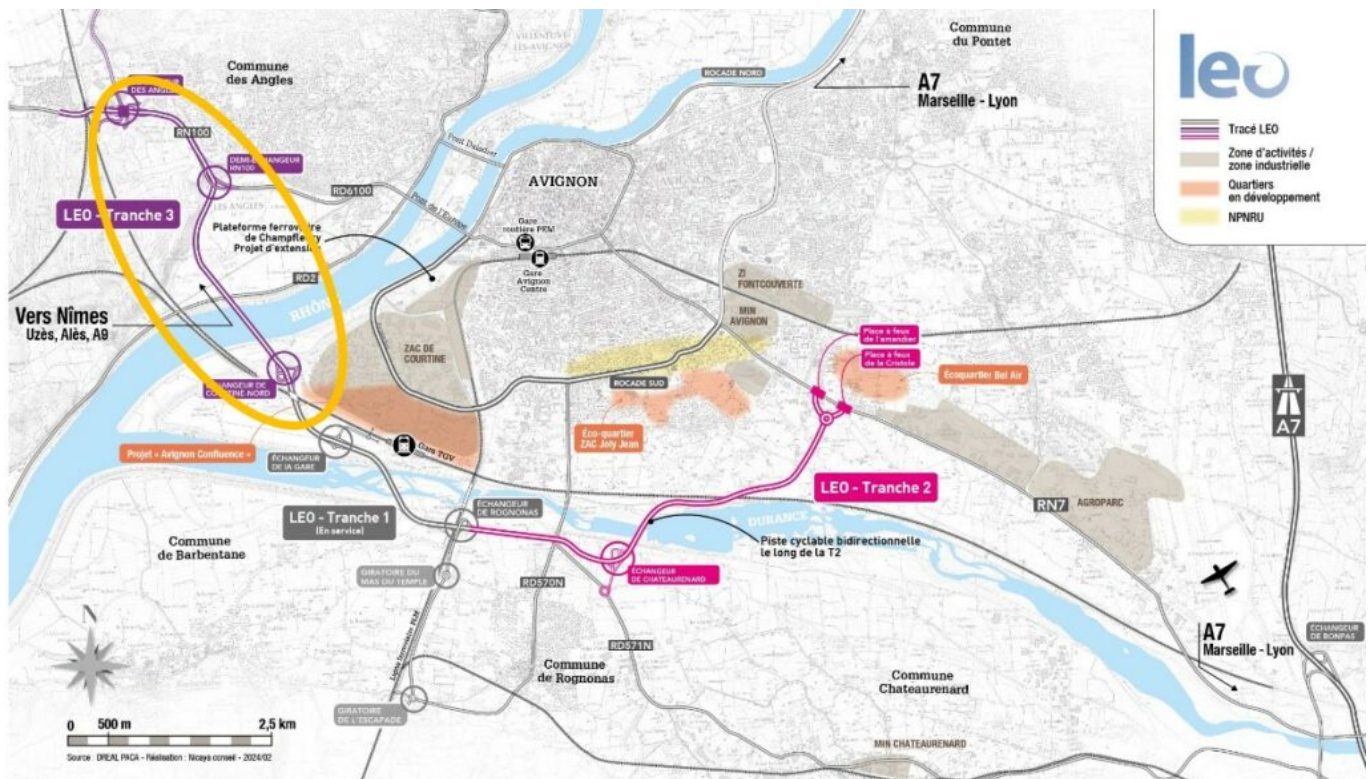
## **Pont sur le Rhône : la clef de voûte de la LEO**

Et la situation ne devrait pas s'arranger, surtout avec des ponts qui ne sont plus en capacités 'd'encaisser' des hausses de trafic (hormis la tranche 1 de la LEO). Par ailleurs, l'essence même de la LEO c'est son axe Est-Ouest. Or à ce jour, seul un franchissement Nord-Sud a été réalisé. La Tranche 2 propose aussi un franchissement Nord-Sud.

C'est surtout le franchissement du Rhône (Est-Ouest) qui devrait donner tout son sens à cet aménagement allant bien au-delà du simple territoire de l'aire urbaine d'Avignon, véritable cordon 'ombilical' entre l'Europe du Sud. Ce n'est cependant pas gagné, car pour ce franchissement que 63% des habitants de Villeneuve-lès-Avignon classe en tête des priorités des actions à mener sur leur territoire, le Département du Gard et la Région Occitanie figurent aux abonnés absents depuis 30 ans...

La difficulté à mener à bien ce projet illustre cependant les 'limites' de la décentralisation. En effet, la trop grande multiplication des intervenants locaux dans ce bassin de vie bloque les prises de décisions. Personne n'étant aligné au même moment, tout particulièrement en matière de financement.

Ecrit par le 18 mai 2026



En 2014 le coût de la tranche 3 (cerclée en jaune) était estimé à 200M€. Il faudra prévoir 10 à 15 ans de délais entre le lancement du projet et la mise en service.